

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI 0651

Paris, le mardi 23 janvier 2018

Émetteur : A l'Ucanss : Eléonora Russo, Chef de projet Formation - mail
formation@ucanss.fr
A l'Institut 4.10 : Modules RH et Référent Santé : David Blanchard,
Consultant/formateur – dblanchard@institutquatredix.fr - Modules
Management : Nelly Roig, Consultante/formatrice - Module Gestion des
incivilités : Carole Fages, Consultante/formatrice -
cfages@institutquatredix.fr

Objet : Offre de formation Santé au travail Interbranche

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Afin de répondre aux attentes et besoins au sein de l'Institution sur les thématiques « santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) », l'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit la rénovation, le développement et le déploiement de son offre de formation interbranche.

En effet, accompagner et former celles et ceux qui ont pour missions de contribuer au quotidien à la qualité de vie au travail et de s'assurer que tout est en place pour prévenir les risques psychosociaux sont des enjeux forts pour l'Institution.

I – PRESENTATION DU DISPOSITIF

Aujourd'hui, l'offre de formation Santé au Travail Interbranche comprend 12 modules, à destination des fonctions RH et/ou Management et de publics plus ciblés comme les référents « santé, sécurité au travail » ou les agents en contact avec le public (accueil physique ou téléphonique).

Intitulé du module	Domaine/Public	Durée	Tarif Inter
Obligations et responsabilités en matière de santé	Ressources Humaines	2 jrs	1110
Comprendre le document unique d'évaluation des risques professionnels et les facteurs de pénibilité	Ressources Humaines	2 jrs	1012
Développer la QVT et le bien-être au travail	Ressources Humaines	2 jrs	1122
Santé au travail : prévenir la pénibilité	Ressources Humaines	2 jrs	1089
Identifier et prévenir les addictions (tabac, alcool, drogues) au travail	Ressources Humaines	2 jrs	906
Identifier et prévenir les RPS	Ressources Humaines	2 jrs	1102
Sensibilisation à la prévention des TMS	Ressources Humaines	2 jrs	165
Intégrer la santé au travail dans ses pratiques managériales	Management	2 jrs	729
Conduire des entretiens avec un salarié en souffrance	Management	2 jrs	486
Accompagner son équipe face aux situations de violence et d'incivilité	Management	2 jrs	564
Référent santé et sécurité au travail	Référent santé	2 jrs	522
Gestion des incivilités et des situations difficiles	Agent en contact avec le public	2 jrs	350

II – COUT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de chacun des 12 modules est repris dans le tableaux ci-dessus.

Ces tarifs ne comprennent pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement et à l'hébergement.

L'ensemble des modules de ce dispositif interbranche bénéficie d'une prise en charge à 50% par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés du plan.

2018 : Rappel modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformation. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le site de l'Ucanss.

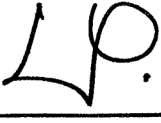
III – CALENDRIER ET INSCRIPTION

L'annexe jointe détaille le calendrier des sessions inter 2018 pour chacun des 12 modules.

Vous retrouverez ces dates et les modalités d'inscription sur le portail de l'Institut 4.10.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière
Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Annexe - Offre de formation Santé au travail Interbranche,